

L'IMAGE DE SOI COMME STRATÉGIE ARGUMENTATIVE DANS LE DISCOURS POLITIQUE

SELF-IMAGE AS AN ARGUMENTATIVE STRATEGY IN POLITICAL SPEECH

Konan Félix N'DRI

Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire

felixndri81@gmail.com

Résumé : Cet article analyse le fonctionnement de l'éthos dans le discours politique. En clair, il s'agit dans la présente étude de montrer comment le locuteur procède pour projeter de lui-même une image reluisante selon son intention communicationnelle. Dans ce processus, il peut se disculper et accuser ses adversaires politiques en vue de modifier le système de croyances de son auditoire. Et en filigrane, il peut être animé de l'intention de présenter son ou ses adversaires politiques comme étant les responsables de l'effritement social. Cette analyse pragmatique s'applique au discours de Guéi Robert, produit au Forum pour la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire, en date du 26 novembre 2001. Dans un contexte de réconciliation nationale où les boucs émissaires des fractures sociales et politiques sont recherchés, il apparaît difficile pour un locuteur de ternir son image propre et se présenter à toute la nation comme étant celui par qui le malheur est advenu. C'est dans cette logique que s'inscrit d'ailleurs Guéi Robert. En effet, cette étude s'est intéressée aux images valorisantes par lesquelles le locuteur s'auto-désigne et disqualifie ses adversaires politiques auxquels il prête des desseins diaboliques et leur rejette la responsabilité des crises qu'a connues la Côte d'Ivoire. La violence verbale s'invite ainsi à la stratégie de désignation de l'autre, à travers des stratégies d'attaques de l'adversaire.

Mots clés : Image de soi, Affects, Manipulation, Auditoire, Disqualification

Abstract : This article analyzes the functioning of ethos in political discourse. Clearly, the present study aims to show how the speaker proceeds to project a shining image of himself according to his communicational intention. In this process, he can clear himself and accuse his political opponents in order to modify the beliefs of his audience. And implicitly, he may be driven by the intention of presenting his political opponent(s) as being responsible for the social breakdown. This pragmatic analysis applies to the speech by Guéi Robert, produced at the Forum for National Reconciliation in Côte d'Ivoire, dated November 26, 2001. In a context of national reconciliation, where scapegoats for social and political divisions are sought, it seems difficult for a speaker to tarnish his own image and present himself to the whole nation as being the one through whom the misfortune happened. It is in this logic that Guéi Robert fits. Indeed, this study is interested in the valorizing images by which the speaker design at himself and disqualifies his political adversaries to whom he lends diabolical designs and blames them for the crises that Côte d'Ivoire has experienced. Verbal violence thus invites itself into the strategy of designating the other, through the opponent's attack strategies.

Keyword : Self-image, Affects, Auditory, Disqualification, handle,

Introduction

L'image de soi s'inscrit dans un vaste projet de construction de soi d'un orateur soucieux de gagner l'adhésion de son auditoire à son objectif communicationnel. Dans ce processus, intervient alors la question des stratégies argumentatives que le locuteur doit adopter en vue de se projeter de façon méliorative et susciter l'assentiment du destinataire. Il s'agit clairement, selon R. AMOSSY (1999, p. 155) : « [des] stratégies auxquelles l'orateur a recours pour produire une impression conforme à son projet argumentatif ». En effet, dans ce transfert d'images discursives, le locuteur s'auto-désigne ou désigne son adversaire par des marques de subjectivité longuement analysées par C. KERBRAT-ORECCHIONI (1989), en l'occurrence (Je et Nous, Tu et Vous et Il, ce et ceux). Par l'usage de ces marques de l'énonciation, des modalisateurs et des évaluatifs axiologiques, le locuteur dote son discours de la portée voulue. Celle de pousser son auditoire à avoir la même communion d'esprit que lui.

Et surtout dans le champ de la politique où les propos sont instables et imprévisibles, le locuteur dispose d'un vaste réseau de stratégies, selon Patrick CHARAUDEAU (2017) qui présente une analyse du fonctionnement de la construction de soi en politique et des stratégies argumentatives politiques. Ainsi, le discours politique est-il l'élément sur lequel repose notre étude en raison du contexte de production du discours à analyser. Alice KRIEG-PLANQUE (2013, p. 14) pose ici le socle du discours ou mieux son cadre de production : « [...] le discours est au cœur de la vie politique et sociale ». Mieux, cette linguiste montre que l'acte de discours est incontournable dans l'organisation socio-politique.

Nous partons du postulat selon lequel le Forum pour la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire se présente comme un cadre idéal pour les acteurs politiques de se projeter sous un angle mélioratif. C'est la raison pour laquelle, les locuteurs usent de divers procédés pour sublimer leurs images et surtout représenter leurs adversaires par des thèmes péjoratifs. Celui dont la production discursive est le substrat de cette étude, en l'occurrence Guéi Robert s'est lui-même illustré dans des stratégies de soin d'images vis-à-vis des responsabilités des uns et des autres dans l'étiollement du tissu social et politique ivoirien. Il privilégie de montrer ainsi ses actes bénéfactifs pour les Ivoiriens tout en camouflant sa part de responsabilité.

Alors, la problématique que pose cette étude s'inscrit dans les stratégies mises en œuvre par le locuteur pour projeter une image positive de lui-même tout en disqualifiant ses adversaires en vue de gagner l'adhésion de son auditoire. Il s'agit, plus clairement, des procédés qu'il met en branle en vue de convaincre son auditoire qui d'ailleurs détient son ethos préalable ou son identité sociale, avant sa production discursive.

Cette étude poursuit ainsi des objectifs directs ou indirects. En effet, dans le processus de transmission de la parole sous forme de discours, le locuteur, consciemment ou inconsciemment peut s'autocélébrer ou s'autodétruire. Pour ce faire, notre objectif principal est de montrer qu'à ce Forum, Guéi Robert s'est voilé la face et par conséquent il s'est dissimulé derrière des artifices pour empêcher l'auditoire de percevoir sa part de responsabilités dans les crises en cascades que connaît la Côte d'Ivoire. En effet, Guéi Robert s'est fortement employé à entretenir pour son propre compte des images reluisantes tout en incriminant ses adversaires politiques. Notre contribution vise également à analyser le fonctionnement de l'image de soi dans le

discours politique dans un contexte de réconciliation et à contribuer à l'émergence des travaux scientifiques sur le discours politique.

Du coup, avant l'analyse proprement dite, nous anticipons sur notre étude en proposant les hypothèses suivantes : la plupart des intervenants acteurs politiques tout comme Guéi Robert ont plutôt entretenu leurs images au lieu de demander la rémission auprès du peuple sur les sujets qui constituent le nœud de la réconciliation. Ainsi, Guéi Robert s'est-il illustré sous un angle mélioratif au lieu de montrer sa face négative. Il s'agit pour lui de soigner son image à la face du monde et de rejeter la faute à ses adversaires politiques.

Ce discours de Guéi Robert sera analysé sous l'angle pragmatique. En tant que science du langage ou de communication, la pragmatique s'intéresse aux interactions verbales et aux effets qui en résultent. D'autant qu'au cours du Forum de la nation bon nombre de discours se sont fortement influencés. Produire ou construire un discours en période de réconciliation où le devenir du pays se décide, s'avère délicat par le fait qu'un discours autocentré peut avoir un caractère ambivalent de libérateur (face positive) et liberticide (face négative). Alors, en tant que science d'interprétation des discours subjectifs, la pragmatique, avec la théorie de Ducrot OSWALD, la théorie argumentative de Ruth AMOSSY et la théorie de la subjectivité de KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, nous permettront de mener nos analyses. Mais avant tout, comment fonctionnent ces théories ? En effet, la théorie pragmatique de Ducrot présente la langue comme un système renfermé sur soi. Mieux, pour lui la langue seule suffit pour cerner ce que le locuteur affirme. Du coup, l'argument se trouve intrinsèquement inscrit dans la langue. De ce point de vue, il ressort que dans ce que nous disons par l'acte de parole, se trouve inscrit ce que nous voulons dire, soit explicitement soit implicitement. A ce sujet Ducrot dit ceci : « de quelque nature qu'il soit, un énoncé comporte toujours, selon moi, un dire » (1984, p. 151). Ducrot réduit l'angle d'analyse de la langue à la notion de cotexte, c'est-à-dire à sa taxinomie, tout en excluant ainsi celle du contexte (environnement extra-discursif). A l'analyse, cette approche de Ducrot s'applique aux syntagmes nominaux et aux phrases des discours pour en relever les valeurs sémantiques. Mais, dans la mesure où il est quasi-impossible qu'un locuteur produise ex-nihilo un énoncé, dans un souci d'efficacité et de rigueur dans nos analyses, nous voulons associer à la théorie de Ducrot celle de Ruth AMOSSY qui élargit le champ de l'analyse argumentative au contexte. Pour elle, l'argumentation mobilise des facteurs extralinguistiques copartagés par l'énonciateur et son auditoire. C'est à juste titre qu'elle affirme : « Le savoir partagé et les représentations sociales constituent donc le fondement de toute argumentation » (2009, p. 89). La théorie de l'analyse argumentative de R. AMOSSY intègre à la fois le cotexte et le contexte qu'elle privilégie car le contexte a pour rôle d'éclairer le cotexte. C'est dire que l'efficacité argumentative dépend en grande partie du contexte. AMOSSY en dit davantage : « Toute parole est située et elle ne prend son sens et n'acquiert son efficacité que dans un espace social dont les règles varient selon les cultures et les époques » (2000, p. VII). Elle pousse plus loin son analyse lorsqu'elle affirme : « Loin de se limiter aux textes dont la vocation est de déployer un raisonnement structuré, l'analyse de l'argumentation dans le discours examine les modalités changeantes au gré desquelles un locuteur infléchit une façon de

comprendre le réel et d'interpréter le monde. Elle englobe aussi au politique et au littéraire » (2000, p.30). A ces deux théories, nous ajoutons la théorie de l'énonciation de C. KERBRAT-ORECCHIONI qui élargit d'ailleurs les travaux d'Emile BENVENISTE sur les déictiques personnels. L'énonciation est un acte individuel de production d'énoncés qui, selon KERBRAT (2009), prend en compte les valeurs axiologiques, les modalisateurs, les évaluatifs, les charges émotives et la subjectivité implicite et la distance (l'emploi du pronom "il"). Elle affirme ainsi : « La présence de l'énonciateur dans l'énoncé ne se manifeste donc pas nécessairement par la figuration d'un "je" linguistique : une description "impersonnelle" peut être éminemment "subjective" » (2009, p. 169). Cela dit, un énoncé ne comportant pas de sujet apparent, peut être subjectif. Dès lors, elle conclut : « On peut fort bien parler de soi en s'absentant de la surface textuelle » (2009, p. 169).

Toutes ces méthodes d'analyses argumentatives nous permettront de mener à bien le présent article qui s'articule autour de deux axes majeurs dont l'un s'intéresse à la construction de l'image de soi positive dans le discours politique et l'autre concerne quelques-unes des stratégies argumentatives dans le discours politique.

1. La construction de l'image de soi positive dans le discours politique

Le but communicationnel qu'un locuteur cherche à atteindre lui impose une posture qui se veut gratifiante : il s'emploie à projeter à son auditoire une bonne image de lui-même. Ainsi, D. MAINGUENEAU dira-t-il de l'image de soi positive : « La face positive, la façade, l'image favorable que l'on s'efforce de donner de soi » (2009, p.61). L'image de soi positive est donc la face méliorative par laquelle un locuteur s'auto-désigne. Il s'inscrit somme toute dans un processus de sublimation de son image en fonction du contexte de production discursive. Lorsque le contexte est politique, l'homme occupe la centralité. Pour Georges GUSDORF : « L'homme est un être biologique qui reçoit de la société toute son éducation » (1998, p. 54). Par ricochet, cette éducation reçue doit être mise au service de l'organisation de la vie communautaire ; d'où la politique. Toutefois, Marion SANDRE situe les difficultés que l'on rencontre à vouloir définir le discours politique.

Définir le débat politique nécessite de définir ce qu'on entend par discours politique, ce qui n'est pas une chose aisée. Différentes conceptions s'affrontent, depuis la plus étroite (est politique le discours tenu par des personnalités politiques et concernant l'activité politique professionnelle) à la plus large [celle de Carlier] "dire que tout est politique" est certes un point de vue totalitaire, mais le domaine de la politique est large. Tout propos qui implique un jugement sur l'organisation de la communauté est politique".

Marion (2013, P.191)

Il importe dès lors, d'user de stratégies appropriées pour gagner l'adhésion de l'auditoire soit en se disculpant par une construction positive d'image de soi, soit en rejetant la responsabilité des crises, notamment le coup d'Etat du 24 décembre 1999, les effets indésirables de l'Ivoirité et surtout les tragédies postélectorales du 24 octobre 2000 aux adversaires politiques. Catherine KERBRAT-ORECCHIONI (2009, p. 24) dira à ce propos : « J'écris en fonction de l'image que mon public se fait de moi-même ». Dit autrement, il s'agit, selon R. AMOSSY (1999, p. 21) de comment construire « l'image de soi correspondant à la finalité du discours ». Elle dira davantage au sujet de l'argumentation : « On parle toujours et en fonction de quelqu'un » (2000, p. 33).

L'articulation ci-dessous analyse successivement les images positives par lesquelles Guéi Robert s'auto-désigne. Il s'agit entre autres, de l'ethos du courtois et de l'honnête et de messie.

1.1. L'ethos du courtois et de l'honnête

Le locuteur se situe ici dans un cadre moral face à son auditoire composite. Ce rapport d'inter-influence qui impose au locuteur le soin de son image, le maintient dans la quête d'une posture positive.

Parler, c'est à la fois parler à l'autre, parler de soi et parler du monde. Plus exactement, c'est parler de soi, à travers l'autre, en parlant du monde. Il n'y a donc pas de langage qui ne passe par la construction d'une image de soi. Dès l'instant que l'on parle, apparaît, transparait, émerge de soi, une partie de ce que l'on est à travers ce que l'on dit.

P. Charaudeau (2016, p. 105)

L'argumentation mobilise la trilogie : locuteur, discours et auditoire. Et, la courtoisie renferme tous les comportements humains qui rendent compte de la politesse d'un sujet. Elle est nécessaire pour le locuteur soucieux de susciter l'assentiment de son auditoire autour de son projet de conviction ou de persuasion.

Les stratégies discursives de politesse peuvent produire le double effet d'image de soi (se montrer respectueux de l'autre), et de captation de celui-ci (le mettre dans de bonnes dispositions d'écoute). Le locuteur (ce qui n'est pas surprenant) peut aller jusqu'à flatter l'interlocuteur.

P. Charaudeau (2017, p. 134)

En effet, Guéi Robert dont le slogan est le « Bon Ton » ne peut se soustraire à cette logique d'apaisement social. C'est d'ailleurs ce qui justifie qu'il revienne couramment sur l'une des valeurs qui lui sont chères, en l'occurrence le « Pardon ». Le pardon que sollicite le Général se situe à deux niveaux, principalement. D'une part, Guéi demande pardon à son auditoire, toutes les couches y comprises, pour son absence du 13 novembre, date initialement prévue pour faire sa communication mais pour des raisons qui lui sont propres, il la fera finalement le 24 novembre 2001 : « Enfin Pardon à tout le monde, parce que beaucoup d'entre vous avaient espéré nous avoir et nous entendre, le Mardi 13 dernier. Pour certains de mes compatriotes mal informés, j'avais refusé de venir parler aux Ivoiriens ».

A cette communication, le Général Guéi sait que son absence à la date initiale a suscité quelques inquiétudes chez la population ivoirienne, allant parfois même au discrédit et au soupçon car il est très attendu à « cet exercice de purification, de régénération individuelle et collective » d'autant plus qu'il affirme ceci : « Mais tous nos efforts déployés ainsi, resteront vains, tant que chacun des "quatre grands musiciens" de cet orchestre politique, dont ma modeste personne, n'acceptera de reconnaître des erreurs et de dire la vérité, rien que la vérité ».

La courtoisie bascule ainsi dans le champ de l'honnêteté : « reconnaître des erreurs et de dire la vérité, rien que la vérité », comme valeur axiologique. Cela étant dit, venir participer au Forum tout en reconnaissant le tort qu'on a causé aux autres et solliciter la rémission, est avant tout une stratégie de captation ou de dispositions psychologiques exercées sur l'auditoire. La courtoisie impose nécessairement l'entretien de la face de l'adversaire ou du moins de faire ressortir les irrégularités langagières ou comportementales de l'adversaire, sous le couvert de l'atténuation en

vue de rendre moins choquants les propos. Il tente tant bien que mal de ménager l'image de Laurent Gbagbo, à propos d'un accord passé entre eux « à Yamoussoukro, le jeudi 13 Novembre 2000 », à propos de son statut d'ancien président, qui ne serait pas respecté ou reconnu par Gbagbo Laurent qui préfère l'assimiler à un ancien chef d'Etat, au lieu d'une reconnaissance de facto : « Je t'ai aussi entendu dire, que tu m'as assimilé à un ancien Chef d'Etat. Je ne suis pas "un homme assimilable" ». Alors qu'en présence de témoins, Gbagbo le lui avait reconnu : « C'est en présence de nos deux amis, dépêchés par la Présidence et le Gouvernement Français, que j'avais, ce jour-là, abordé la question concernant mon statut. Et j'ai encore ta réponse en mémoire. Tu avais notamment dit, et je cite : " Ton statut, ce n'est pas un problème, il est déjà prévu par notre nouvelle Constitution. C'est la Loi qui te le donne, ce n'est même pas moi". La véridicité d'un tel propos transparait dans la citation des propos prononcés par L. Gbagbo lui-même et le recours aux témoins spéciaux venus certainement de France. Le locuteur comprend de façon tardive cette attitude de Laurent Gbagbo. Il peut ainsi dire : « Je comprends mieux, aujourd'hui, pourquoi tes différentes promesses, même lorsqu'elles connaissent un début d'exécution, ne sont jamais finalisées par des actes écrits. C'est pour les exploiter politiquement, comme pour les indemnités d'ancien Chef de l'Etat, en lieu et place d'une loi ou, à défaut, un décret, qui attesterait de ce statut ou de ces droits ». Guéi montre implicitement que son adversaire politique fait preuve de roublardise pour ne pas lui être redevable. C'est un jeu politique qui consiste à déplacer les problèmes sans les résoudre. Et de les jeter aux oubliettes. Alors que P. CHARAUDEAU (2016, p. 222) estime que : « L'exercice du pouvoir est un lieu où la parole, après délibération, devient performative, devient décision et doit se transformer en acte : acte législatif suivi d'ordonnances d'application ».

Par ailleurs, le locuteur rappelle à son adversaire direct que « tout n'est pas à dire sur la place publique » et en tant « qu'ancien chef de l'Etat, dit-il, j'ai le devoir de réserve surtout dans ce contexte de repentance et de pardon ». Le soin d'image du locuteur et de celle de son adversaire lui impose la retenue : « le devoir de réserve ». Cette retenue exige du locuteur de garder intacte la relation qui l'unit à Laurent Gbagbo et sans trahir certains secrets. La scénographie prend ici en compte l'image de l'auditoire et la crédibilité. L'auditoire se trouve alors au centre de la manœuvre de persuasion.

L'importance accordée à l'auditoire entraîne naturellement l'instance sur l'ensemble de valeurs, d'évidences, de croyances en- dehors desquelles tout dialogue avec lui s'avère impossible, c'est-à-dire sur une doxa commune. C'est par un travail sur la doxa que l'orateur tente de faire partager ses vues à son interlocuteur.

R. Amossy (1999, p.132)

Mieux, dans la projection d'une image de soi parfaite de courtoisie et d'honnêteté, Guéi Robert table sur les valeurs copartagées avec son auditoire, dans son ensemble. Pour R. AMOSSY (1999, p.144) « [...] l'image de soi que le locuteur construit dans son discours est modelée sur les représentations sociales qu'il pense partagées par chacune des fractions de son public ». Guéi Robert rappelle implicitement une maxime bien connue des Ivoiriens : *"Ce n'est pas tout on dit"*, traduite ici par : « Tout n'est pas à dire sur la place publique ». Mieux, P. CHARAUDEAU (2016, p. 222) dira : « Et puis, il y a des vérités qui ne sont bonnes à dire publiquement ». A contrario, l'individu qui ne respecte pas cette maxime pourrait être vu comme manquant de politesse, d'éducation ou de courtoisie. Il faut de la retenue dans certaines circonstances, surtout à ce Forum

pour favoriser l'apaisement social souhaité et attendu de tous. Guéi dira davantage : « En tant qu'ancien chef de l'Etat, j'ai le droit de réserve surtout dans ce contexte de repentance et de Pardon ». Le locuteur fait allusion au secret, valeur chère dans les relations humaines. En effet, le secret doit être bien tenu pour montrer la sagesse du confident de Laurent Gbagbo que représente Guéi Robert. Selon l'éthos aristotélien évoqué par Ekkehard Eggs dont l'analyse est traduite par R. AMOSSY (1999, p.31) « [...] l'orateur qui montre dans son discours un caractère honnête paraîtra le plus crédible aux yeux de son auditoire ». Justement, le besoin de paraître crédible amène Guéi à faire recours aux témoins comme « L'Ambassadeur Georges Ouégnin » au sujet de l'appel téléphonique qu'il a effectué pour demander au Président Bédié « de tout mettre en œuvre pour résoudre les problèmes des jeunes soldats ». Cet appel fraternel et surtout à titre préventif visait à attirer l'attention du président Bédié au sujet du paiement de la prime des soldats ivoiriens revenus d'une mission en Centre-Afrique. Et malheureusement, le retard que prend le paiement de cette prime provoque la grogne chez ceux-ci. C'est donc dans le souci d'éviter le pire à travers une insurrection armée, que Guéi Robert tire la sonnette d'alarme des risques que court le président Bédié. Quant à sa relation "secrète" avec Laurent Gbagbo, sous la transition, dit-il, « Notre frère le Magistrat Bosset Simplicien en est le témoin privilégié ». Enfin, la liste des témoins de Guéi Robert, étant longue, nous allons nous limiter à une dernière relative aux événements de 1993, après le décès de Félix Houphouët-Boigny : « Mes frères Bédié, Léon Konan Koffi et Tanny sont là, pour en témoigner ». La situation de double adresse montre que le locuteur se veut honnête aux yeux de son auditoire dans la mesure où il parle avec preuves à l'appui (des témoins tous en vie à cette époque et qui peuvent à tout instant être consultés quand besoin sera pour infirmation ou confirmation) des propos qu'il tient. Il se présente comme un sujet qui dit vrai, donc digne de confiance. Il conditionne alors son auditoire à croire en ce qu'il dit de lui-même et des autres, notamment ses adversaires politiques car, il détient une large part de vérité sur les récents événements qui méritent d'être analysés à ce Forum. Dans la démonstration, Guéi « cherche à établir une vérité pour un destinataire témoin de cette démonstration » P. CHARAUDEAU (2017, p.113). Ces /ses témoins sont d'un appui irréfutable dans l'argumentation du locuteur qui n'est pas encore « oublieux » des pans de son passé ou de celui de la Côte d'Ivoire. P. CHARAUDEAU (Ibid., p. 113) dira à ce propos : « Le sujet argumentant se positionne alors comme tenant de cette vérité, contre d'autres possiblement existantes ».

Par ailleurs, le locuteur a acquis cette honnêteté par sa plus grande piété ou dévotion symbolisée par le recours incessant à l'être suprême « Dieu » et à la « Sainte Bible » dont nous dénombrons neuf (9) occurrences. L'idée de « Dieu » dans son argumentation se situe à deux niveaux : d'une part, « Dieu » est pris également comme le meilleur témoin(impartial) dans ses dimensions d'omniscient doté d'omniprésence, pour juger les actes positifs ou négatifs de la transition qu'il a posés et que certains de ses adversaires diabolisent. En voici quelques extraits : « L'histoire en relèvera les dessous. Dieu jugera » et « Pour le reste, il serait peut-être bon que nous confiions le bilan à Dieu et au temps ». Cette dévotion laisse transparaître dans son adresse des prescriptions bibliques liées à l'abandon du vol et au refus de tuer son prochain. Le vol et le meurtre sont des antivaleurs bien connues des sociétés qui aspirent à la paix

et à la sécurité des biens et des personnes. Lorsqu'il rappelle l'une de ces antivaleurs : « Notre culture nous a toujours interdit d'attenter à la vie d'autrui », c'est pour montrer sa religiosité inébranlable et son attachement scrupuleux à sa tradition. Ce lexique, on ne peut plus biblique, est perceptible également dans la réponse qu'il donne à Bédié concernant son « or » qui serait subtilisé durant la Transition : « Concernant ton or, mon éducation, mon éthique et ma connaissance de la Tradition africaine, ne me permettront jamais, de conseiller à quiconque, de voler ce métal précieux ». C'est alors un sujet parlant culturellement et spirituellement ou religieusement nourri. Sur cette base, le locuteur est un homme bien équilibré, bien éduqué qui n'ôte point la vie à son prochain et ne vole point. Il peut ainsi dire « Ma conscience est tranquille », au sujet du vol et du meurtre. Mieux, il confirme ne pas avoir partie liée avec ces pratiques peu orthodoxes dont on l'accuse.

Mais, l'honnêteté lui recommande de reconnaître quelques vérités auxquelles il serait mêlé de prêt ou de loin. Il s'agit des dérives des jeunes soldats sous la Transition : « Je réitère ma profonde sympathie, à ceux ou celles de nos compatriotes, et de nos amis étrangers qui avaient été offensés et parfois humiliés, pour demander pardon, pour les graves manquements au devoir et à la discipline ». De façon solennelle, Guéi Robert avoue sa responsabilité indirecte dans les actes dont se sont rendus coupables « les jeunes gens », c'est-à-dire les jeunes soldats putschistes. Il souhaite ainsi bénéficier du « pardon » des nombreuses victimes de ce renversement de régime politique. C'est un acte grandissant qu'il pose devant la nation par la reconnaissance des impairs du « coup d'Etat ».

A ces deux images d'un locuteur courtois et honnête, se greffe une autre, celle de messie, c'est-à-dire l'image d'une personne investie d'une mission salvatrice au bénéfice de tout un peuple.

1.2. *L'ethos du messie*

Tout locuteur qui s'auto-désigne en tant que messie pose implicitement qu'il est investi d'une mission salvatrice ou libératrice à l'image du Christ, selon la Bible, allant parfois au sacrifice de soi. C'est dit autrement, un héros représentatif de tout un peuple. Ses actes de bravoure que revendique le locuteur se situent en 1993 et 1995, principalement. Il fait usage de différents modalisateurs pour son ethos oratoire, l'auditoire et ses adversaires politiques. Pour rendre compte des actes exceptionnels qu'il a posés au bénéfice de tous les Ivoiriens, au prix même de sa vie, Guéi Robert s'auto-désigne par trois pronoms personnels « je », « nous » et « ceux » auxquels nous associerons leurs variantes adjectivales possessives. En effet, « Je », première personne du singulier, « ma » et « mon », adjectifs possessifs propres à la première personne du singulier, renvoient au Général Guéi dans sa posture de sujet individuel « je » et « nous ». Quant à l'emploi de « ceux », Guéi Robert s'efface de la surface textuelle (KERBRAT : 2009) mais se reconnaît dans la valeur de la troisième personne du pluriel que confère : « ceux ». Il y a un nombre indéfini de personnes concernées par les propos du locuteur. Guéi Robert et certaines personnes ont posé d'importants actes pour sauver la Côte d'Ivoire et que malheureusement le PDCI n'en reconnaît pas assez la grande portée nationale : « Chers frères et sœurs du PDCI, je vous invite à un peu plus de reconnaissance. Evitez de jeter la pierre à ceux qui ont toujours souffert pour vous-à ceux-là même, qui ont sauvé la Côte d'Ivoire, au prix d'immenses sacrifices ».

La cible directe est le PDCI, dans tout son ensemble auquel le locuteur rappelle les sacrifices consentis pour sécuriser ses quarante années de règne et le maintien de la stabilité du pays dans des conditions extrêmement périlleuses. Ce procédé qui ne montre pas explicitement la présence du locuteur comme agent de l'acte qu'il décrit (« ceux ») est évoqué par KERBRAT-ORECCHIONI (2009, p.170) : « La subjectivité peut emprunter les voies du "il" ». Dans un tel cas d'énonciation, le locuteur prend de la distance par rapport au fait évoqué. Et toujours selon KERBRAT (2009), un énoncé ne comportant pas des marques de subjectivité peut être subjectif.

D'ailleurs en 1993, le Général Guéi dit avoir évité une situation similaire de Coup d'Etat à la Côte d'Ivoire juste quelques jours après le décès de Félix Houphouët-Boigny. En effet, après le décès du père fondateur, une incompréhension est née entre Alassane Dramane OUATTARA, Premier Ministre, Chef du gouvernement et Président du Comité interministériel pour la relance économique et Henri Konan Bédié, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, légitime successeur du Président défunt. Cette "bataille" est évoquée sans que le locuteur ne dévoile son implication directe. C'est le cas du gérondif : « en apportant », qui fait penser à une substitution de la subjectivité explicite : « je » à la subjectivité implicite (l'absence complète du sujet parlant dans son énoncé). Pour KERBRAT (Ibid, p.169) : « On peut fort bien parler de soi en s'absentant de la surface textuelle ». Dans tous les cas, le locuteur revendique ces actions comme étant accomplis par lui, en sa qualité de Chef d'Etat-major de l'Armée. La qualité de l'acte que Guéi Robert et l'Armée ont posé pour éviter le pire à la Côte d'Ivoire est traduite par les évaluatifs : « ferme » et « déterminant » qui rendent compte de l'énergie déployée pour stabiliser le pays : « En 1993, le débat sur l'article 11, risquait d'emporter le PDCI-RDA qui s'était lui-même fissuré, en apportant à travers certains de ses barons, un soutien ferme et déterminant à ceux qui refusaient l'application de l'article 11 ».

En 1995, s'est présentée également une autre situation de nature à ébranler l'équilibre du pays. C'est le "boycott actif de 1995" lancé par Laurent Gbagbo. Le héros d'hier sauve à nouveau le pays. Malheureusement, c'est un héros incompris par sa hiérarchie (Bédié). En effet, l'usage de l'adjectif possessif « notre » (trois occurrences dans l'énoncé ci-dessous) peut être analysé sous deux formes : d'une part, « notre » renvoie à Guéi Robert tout seul : « En 1995, notre tort, notre seul tort ». Le locuteur s'inscrit dans la modestie et minimise le « tort » par l'emploi du modalisateur de quantité : « seul » qui, bien que marquant l'unicité traduit également le caractère solitaire du sujet argumentant, car suite à ces événements, il sera révoqué de ses fonctions de Chef d'Etat-major. Alors qu'il croyait avoir bien agi pour sauver le pays : « En 1995, notre tort, notre seul tort, avait été d'avoir évité à notre pays, un drame dont nous aurions du mal à nous défaire ». D'autre part, « notre » contenu dans « notre pays » désigne un objet pour plusieurs possesseurs dont fait partie le locuteur. C'est également ce qu'implique le pronom « nous », qui est un ensemble constitué du locuteur et de tous ceux qui habitent la Côte d'Ivoire. Ce « nous » est donc dit collectif car il désigne un sujet pluriel.

Cette mission salvatrice s'accompagne de situations périlleuses : « Il y a ceux qui sont à la peine. Il y a ceux qui jouissent du fruit des sacrifices d'autrui » alors que, dit-il « se jouait chaque jour, je dirai chaque nuit, ma pauvre petite vie. Les tentatives

d'arrêter le processus n'avaient pour unique stratégie réelle que mon assassinat ». Le Général Guéi convoque des termes affectifs : « ma pauvre petite vie », « mon assassinat » et « la peine » opposés à la jouissance : « ceux qui jouissent du fruit des sacrifices d'autrui » pour montrer le risque qu'il court pour sauver et apporter le bonheur aux Ivoiriens. Il semble souffrir vainement ou il s'offre en sacrifice expiatoire : « Il y a ceux qui sont à la peine. Il y a ceux qui jouissent du fruit des sacrifices d'autrui ». L'objectif est donc de susciter la pitié chez son auditoire avec qui, il veut partager sa vision du monde et l'amener à y adhérer, même s'il ne désigne pas ouvertement ou directement les tous premiers bénéficiaires de ses grands actes de portée nationale : « ceux » en relation avec les personnes bénéficiaires des retombées des actes de « ceux » qui les produisent dans la souffrance « la peine ». Il y a comme, en filigrane une sorte d'injustice faite au locuteur. Mais pour un héros, cela va de soi, car tout sauveur doit avoir le dos large. Le locuteur fait ainsi appel à l'émotion chez son auditoire, se présentant directement comme étant victime de l'ingratitude de ses adversaires politiques. Les situations décrites le mettent directement au centre des moments forts du pays entant qu'acteur principal. C'est un sujet qui, en dépit des menaces qui planent sur sa vie, s'entête à parvenir au bout de la mission qu'il se serait assignée. Sur cette base, Guéi tente d'imposer à son auditoire (témoin ou non) une image reluisante de lui-même ; rejetant ainsi celle de « putschiste » que lui colle Bédié, en associant l'avis de son auditoire par une analyse réfléchie de son acte "patriotique" du 24 décembre 1999 auquel il revendique sa mission salvatrice : « Mesdames et messieurs, ces démarches très fraternelles et très conciliantes que je viens de soumettre à votre réflexion, sont-elles celles d'un putschiste ? Ou celles d'un sauveur ? Il faut que la Côte d'Ivoire se souvienne d'elle-même et de son histoire ». Le contenu sémantique des évaluatifs positifs : « très fraternelles » et « conciliantes », attestent que Guéi est en droit de gommer ce trait négatif que lui collent ses détracteurs, notamment ses adversaires politiques pour exalter sa dimension positive nationale.

Les images analysées dans cette grande partie, montrent que le locuteur est soucieux de projeter à son auditoire stratifié, qui détient éventuellement son ethos préalable, des images reluisantes de lui-même. L'objectif poursuivi, en tant qu'homme politique qui quitte le pouvoir de façon peu recommandable, c'est de refaire son image en vue de gagner la confiance de son auditoire, son probable électorat. Il s'en suit de là les stratégies argumentatives mises en œuvre pour atteindre cet objectif.

2. Stratégies argumentatives dans le discours politique

Cette étape de notre étude ne prétend pas d'analyser toutes les stratégies argumentatives que l'on pourrait retrouver dans un discours politique. Mais, nous nous intéresserons à quelques-unes d'elles. Ici, l'accent est mis sur comment le locuteur perçoit ses adversaires. En clair, l'étude s'attèlera à faire ressortir les images péjoratives que le locuteur attribue à ses adversaires sous forme d'attaques ou de disqualification et la manipulation qui s'en dégage.

2.1. La disqualification de l'adversaire

Toute parole prononcée vise à atteindre une certaine objectivité chez l'auditoire. En effet, la parole ou l'acte de langage est chargé de transmettre un message qui vise à modifier le système épistémique d'un auditoire donné. Tout locuteur parle en fonction

d'un intérêt. C'est justement ce but communicationnel que rappelle R. AMOSSY (2000, p. 33) : « On parle toujours pour et en fonction de quelqu'un ». C'est donc une parole qui, en fonction du contexte de production, doit avoir un effet escompté comme le souligne Aya ONO (2007, p. 96) : « le langage n'est pas un signal de la pensée, mais un mode d'action. Le langage étant toujours acquis par l'expérience vécue, le sens de l'énoncé dépend de la situation même dans laquelle il a lieu ».

Dans la disqualification, le locuteur procède par attaque pour disqualifier son ou ses adversaires. L'attaque peut porter sur la personne de l'adversaire (l'argument *ad personam*), sur la chose débattue (l'argument *ad rem*) et l'argument *ad hominem*, selon Schopenhauer que cite Patrick CHARAUDEAU (2017, p.130) : « à ce que l'adversaire dit de l'objet ». Dans le fond, ces trois stratégies argumentatives forment une trilogie car ce qu'un orateur dit par rapport à une chose en termes de véridicité, s'il tient des propos mensongers sur cette chose, corrélativement, cet orateur se présente comme un menteur.

Guéi Robert, bien que faisant des accusations indirectes, laisse des traces permettant d'identifier deux adversaires clefs. D'une part, il s'adresse à Laurent Gbagbo qu'il taxe de rusé politiquement, pire de perfide : « Je comprends mieux, aujourd'hui, pourquoi tes différentes promesses, même lorsqu'elles connaissent un début d'exécution, ne sont jamais finalisées par des actes écrits. C'est pour les exploiter politiquement, comme pour les indemnités d'ancien chef de l'Etat, en lieu et place d'une loi ou, un décret, qui attesterait de ce statut ou de ces droits ». Guéi Robert présente son adversaire Laurent Gbagbo comme une personne qui n'est pas digne de confiance car, il manque à sa parole : ses « promesses [...] ne sont jamais finalisées par des actes écrits » qui laisseraient des traces qui serviraient de preuves contre lui, au moment opportun. Le modalisateur de négation « jamais » atteste que cette mauvaise attitude détermine son adversaire. Mieux, Guéi en dit davantage : Gbagbo Laurent fait partie de « tous ceux qui sont oublieux de leur propre parole, de leurs engagements secrets ou devant témoins ». Par l'évaluatif péjoratif « oublieux », transparait la violence verbale dont l'objectif est de montrer que Laurent Gbagbo est dépendant de l'oubli jusqu'à oublier même les secrets qui le lient au Général Guéi. En filigrane, le locuteur évoque ici la mauvaise foi de son adversaire d'autant plus qu'il s'accoutume à dire de Laurent Gbagbo qu'il est *''un boulanger qui roule les gens dans la farine''*. C'est donc un oubli à dessein qu'entretient son adversaire pour ne pas avoir à tenir ses promesses envers lui.

D'autre part, il s'attaque implicitement à Bédié qu'il présente comme celui qui a divisé les Ivoiriens en les catégorisant par le concept *''d'Ivoirité''* : « Mon pardon à ceux qui, [montent] les Ivoiriens les uns contre les autres ; les Ivoiriens contre leurs frères étrangers, approfondissant la fracture sociale et distinguant Ivoiriens du Nord, d'Ivoiriens du Centre, de l'Est, de l'Ouest, du Sud, triant chrétiens et musulmans comme si la Côte d'Ivoire n'était pas une et indivisible ». Le locuteur rappelle et situe les responsabilités de Bédié sur son concept (« Ivoirité ») jugé incendiaire. Il présente son adversaire politique comme auteur de la fracture sociale et politique, c'est-à-dire le premier responsable de la crise identitaire, la méfiance et l'atmosphère très tendue entre les populations (entre les nationaux et les non nationaux), avant l'avènement du coup d'Etat du 24 décembre 1999.

De cette stratégie de disqualification ressort des procédés manipulateurs.

2.2. *La manipulation : affects et autres procédés*

La manipulation est une stratégie fallacieuse dont se sert le locuteur pour pousser son auditoire à agir selon un dessein. Elle fait appel aux sentiments et/ou aux émotions.

Le manipulateur use du pouvoir des émotions. Il peut recourir aux sensations émotionnelles dans toute leur diversité : la compassion, la peur, la solidarité, la jalousie, la haine, la fierté, etc. Avec ses appels émotionnels, le manipulateur vise les instincts de son interlocuteur. Il a pour objectif d'éliminer toute pensée critique afin de pouvoir imposer sa vision.

Andreas Edmüller & Thomas Wilhem (2013, p. 128-129)

Nous schématisons ainsi succinctement la manipulation à trois niveaux, exploités par le locuteur pour se disculper d'une part et de l'autre, favoriser le processus de paix : la question de la nationalité d'Alassane Dramane Ouattara, le Coup d'Etat du 24 décembre 2000 et la Constitution, notamment *l'Article 132*. D'abord au sujet de la nationalité d'Alassane Ouattara, le locuteur affirme subitement : « Pour moi, Monsieur Alassane Ouattara est Ivoirien. A mon niveau le débat est clos. Evitons donc de déchirer davantage notre beau pays pour des simples querelles de personnes ». Nous découvrons une attitude démagogique chez Guéi envers Alassane alors même que sous la transition tous les Ministres du Rassemblement Des Républicains (R.D.R) étaient sortis du gouvernement vers la fin de la Transition. Par ailleurs, le locuteur disait d'Alassane Ouattara qu'il détient deux nationalités : *''une dans sa poche droite, une autre d'un autre pays dans sa poche gauche''*¹. Il crée ainsi la méfiance et la suspicion autour d'Alassane Ouattara, tout en attaquant son honnêteté. Et contre toute attente, Guéi surprend son auditoire en prenant parti pour OUATTARA Alassane. Cette attitude surprenante est aux antipodes de ses positions antérieures au sujet de la nationalité de OUATTARA. Il cache ainsi une certaine volonté du locuteur de créer une alliance ou une communion d'esprit avec lui pour les futures batailles électorales. Au sujet du Coup d'Etat, le locuteur pousse les Ivoiriens à savoir en apprécier les atouts : « beaucoup de choses ont été faites en si peu de temps ». Il ressort ici que Guéi Robert, non expert en économie, revendique pour le compte de la Transition qui n'a duré que dix mois, un bilan satisfaisant. Ce qui implique que le « coup d'Etat » du 24 décembre 1999 a eu des retombées positives. Il n'est donc pas à blâmer systématiquement. Il faut ainsi savoir en reconnaître les atouts. Il séduit alors son auditoire avec son bilan sous la Transition. Il renvoie à ses détracteurs qui qualifient le Coup d'Etat de « chaos », l'affirmation suivante : « Le chaos, si nous osons appeler ainsi cette transition, le chaos donc a produit l'ordre nouveau au bénéfice des Ivoiriens d'aujourd'hui, et peut-être de demain ». Il impose sa vision du Coup d'Etat qui est la sublimation d'une antivalence, c'est-à-dire « le coup d'Etat ». Enfin, si en plénière, le locuteur vante les mérites du coup d'Etat, pour passer sous silence sa dimension morale et pénale, il n'en demeure pas moins que dans le secret de la Constitution de la

¹Guéi Robert a tenu ces propos à l'encontre d'Alassane Ouattara au sujet de sa nationalité. Ces propos sont, ici, rappelés par Roselyne AKA, journaliste au quotidien *L'inter*, lorsqu'elle écrit ceci : « Robert Guéi [...] qui avait dit de lui [Alassane Ouattara] qu'il possédait une carte d'identité ivoirienne dans la poche gauche et une autre de nationalité différente dans la poche droite » : Ce passage est extrait de *L'inter Hors-série N°4-24 janvier 2002-P.19*

2^e République du 23 Juillet 2000, qu'il prenne des mesures juridiques pour se prémunir contre une éventuelle poursuite judiciaire. En effet, l'Article 132 stipule : « Il est accordé l'immunité civile et pénale aux membres du Comité National de Salut Public (C.N.S.P) et à tous les auteurs des événements ayant entraîné le changement de régime le 24 décembre 1999 ». L'Article 132 cache l'inquiétude du Général et dévoile implicitement son état de sujet conscient de la portée juridique de l'acte qu'il a posé (le coup d'Etat) dont il vante, à son corps défendant, les mérites. Cet abri juridique montre clairement que Guéi a gardé, par devers lui, le côté néfaste du coup d'Etat en vue de pousser le peuple ivoirien à reconnaître que, par ledit acte, il a joué le rôle « d'un sauveur ». Il tente ainsi de se présenter sous un éthos mélioratif et à sublimer son « coup d'Etat ».

Conclusion

Retenons que le discours politique est souvent un vaste champ de construction identitaire et d'attaque de l'adversaire au point où la parole se présente comme un moyen d'affirmation de soi, d'instrumentalisation transversale quotidiennement exprimée et de dénigrement. Cela dit, le Forum pour la réconciliation nationale se présente davantage comme un cadre d'énonciation d'acteurs politiques et sociaux soucieux du devenir du pays. Le discours analysé, bien que justifiant le coup d'Etat, privilégie l'éthos positif du locuteur tout en accusant indirectement et directement des destinataires désignés ou non comme étant les responsables de l'effritement du tissu social. Et, à un degré moindre, il reconnaît sa part de responsabilité. Toutefois, le locuteur porte plus son intérêt sur l'apaisement du climat social. C'est ce qui explique le recours à la manipulation dont la mise en branle balaie la séduction, la déstabilisation et la culpabilité de ses adversaires. Même si la Côte d'Ivoire se situe dans un processus de réconciliation, c'est-à-dire à une époque où le Directoire du Forum doit créer les conditions d'un retour à la paix, il faut tout de même faire remarquer que, les contradictions, les contre-vérités, le rejet des responsabilités, etc. observés dans la présente étude et dans bien d'autres encore inhérentes au Forum, sont de nature à rendre complexes les tâches du Directoire chargé de conduire à bon port ce processus.

Dès lors, le Forum s'éloigne de son objectif (celui de poser les conditions de la réconciliation nationale dans la Repentance, le Pardon et la Vérité) vu que les arguments se contrecarrent et s'entrechoquent sur les sujets sensibles, car manifestement les acteurs tant attendus privilégient le *face-saving* tout en dissimulant parfois la vérité. Somme toute, Guéi Robert ne peut faire fi de cette logique discursive de soin d'image, notamment introverti.

Références bibliographiques

- AMOSSY R., 2000. *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan / Her, 248 P
- 1999. *Image de soi dans le discours*, Lausanne, Paris, Delachaux/Niestlé, 216 P.
- CHARAUDEAU P.2017, *Le débat public. Entre Controverse et polémique. Enjeu de vérité, Enjeu de pouvoir*, Limoges, Lambert- Lucas, 248P.
- 2016. *La conquête du pouvoir, Opnion, persuasion, valeur. Les discours d'une nouvelle donne politique*, Paris, L'Harmattan, 252P.
- EDMÜLLER Andreas & WILHELM Thomas, 2013. *La manipulation. Identifier les manipulateurs et s'en protéger*, Gracia. Veneta (Italie) 160 P.
- GUSDORF G., 1998. *La parole*, Paris, Quadrige/ PUF, 126 P.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2009, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 268 P.
- KRIEG-PLANQUE A., 2013. *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 239P.
- La Constitution ivoirienne du 23 juillet 2000
- L'inter, parution du jeudi 24 Janvier 2002
- MAINGUENEAU D., 2009. *Les termes clés de l'analyse*, Paris, Seuil, 143P.
- ONO A., 2007. *La notion d'énonciation chez Emile BENVENISTE*, Limoges, Lambert-Lucas, 240 P.
- SANDRÉ M., 2013. *Analyser les discours oraux*, Paris, Armand Colin, 234 P.